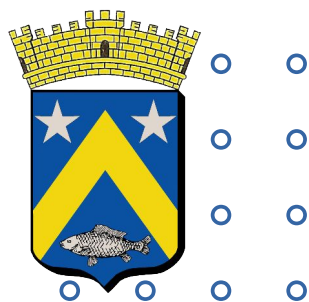




# LE COURRIER Saint Aubinois

N°9 | OCTOBRE 2025 - AUTOMNE 2025

## 2025 - DES TRAVAUX

Lors de notre arrivée en 2020, nous avons dû faire face à la crise COVID et aux restrictions qui en ont découlé...

Très vite, nous avons priorisé les attentes et monté des demandes afin d'engager tous ces travaux, sollicité des aides publiques.

La commune de Saint Aubin dispose d'un patrimoine avec les campings municipaux : il fallait l'entretenir pour préparer l'avenir !

Les travaux à la plage sont arrivés pour l'été 2025, notre engagement a payé avec tant de temps passé à faire avancer ce dossier compliqué et coûteux pour notre station...

J'ai conscience que nombre d'entre vous auraient voulu disposer de structures de jeux plus tôt pour vos enfants à la plage, mais il a fallu composer avec les autorisations d'urbanisme, les subventions à solliciter et à obtenir.

Je pense que le résultat paraît être à la hauteur des aspirations de chacun, c'est le principal !



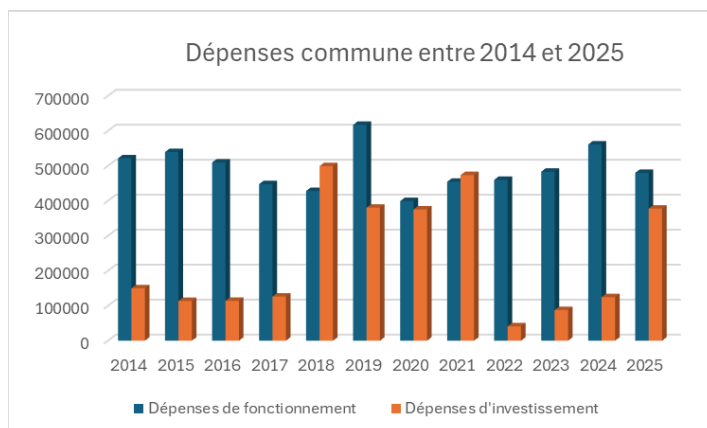
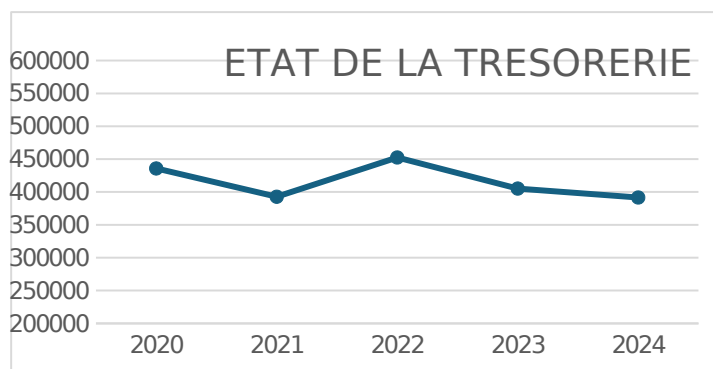
Il reste encore de gros chantiers à prévoir, qui ont d'ailleurs déjà été envisagés. Après le clocher en 2018, il faudra relancer le projet de restauration de l'église : ( toitures, charpente, murs, ... )

Il va falloir composer avec les finances et la préparation du budget 2026 risque de nécessiter des compromis surtout si les recettes prévues ne sont pas encaissées avant la fin de l'année.

Enfin, je terminerai avec un mot de remerciement pour St Aubin Passionnément, qui assure l'animation de la saison estivale, aux agents mobilisés qui participent activement à nos côtés, aux membres du conseil municipal qui s'impliquent dans notre quotidien, aux membres du CCAS qui essaient d'apporter de la nouveauté dans le soutien aux Saint Aubinois.

Le Maire, Joël DESCHAMPS

# DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS



Les principaux investissements de la commune entre 2020 et 2025.

| INVESTISSEMENTS                                          | 2020                | 2021                | 2022               | 2023               | 2024               | 2025*<br>au 31/08/2025 |
|----------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------------|
| Aménagement du front de mer Tranche 1 (parking)          | 337 826,29 €        | 365 320,77 €        |                    |                    |                    |                        |
| reprise de concessions                                   |                     | 10 459,23 €         |                    |                    | 700,00 €           | 8 561,40 €             |
| achat camion benne communal                              |                     | 23 988,00 €         |                    |                    |                    |                        |
| plantations rue de la mer                                |                     |                     | 8 041,00 €         |                    |                    |                        |
| mécanisme cloches église                                 |                     |                     | 4 646,28 €         |                    |                    |                        |
| Aménagement du front de mer Tranche 2 (jeux et placette) |                     |                     |                    | 22 628,96 €        | 28 317,27 €        | 348 032,00 €           |
| bungalow sanitaire agents techniques                     |                     |                     |                    | 13 539,50 €        |                    |                        |
| rue de la mer mobilier (panneaux)                        |                     |                     |                    | 14 260,00 €        |                    |                        |
| défibrillateur mairie                                    |                     |                     |                    | 1 785,00 €         |                    |                        |
| caisson tracteur                                         |                     |                     |                    | 1 358,00 €         |                    |                        |
| travaux électricité local sauveteurs                     |                     |                     |                    | 4 572,00 €         |                    |                        |
| permis restaurant                                        |                     |                     |                    | 4 800,00 €         |                    |                        |
| tracteur tondeuse commune                                |                     |                     |                    |                    | 29 500,00 €        |                        |
| colombarium cimetière                                    |                     |                     |                    |                    | 10 881,00 €        |                        |
| aménagement dalle/terrain plage                          |                     |                     |                    |                    | 25 067,11 €        |                        |
| divers petits travaux ou achats                          | 2 693,83 €          | 2 529,85 €          | 3 517,07 €         | 4 329,60 €         | 1 035,83 €         | 1 064,30 €             |
| <b>SOMME</b>                                             | <b>340 520,12 €</b> | <b>402 297,85 €</b> | <b>16 204,35 €</b> | <b>67 273,06 €</b> | <b>95 501,21 €</b> | <b>357 657,7 €</b>     |

## LES FINANCES

L'essentiel des dépenses ont été orientées vers la plage et ses aménagements ainsi que la vidéoprotection de la commune : des nouveaux WC automatiques, des espaces repensés et des jeux pour enfants. L'engagement financier pris par le budget communal sur cette dépense est considérable. Les économies de plusieurs années ainsi que les appuis de nos partenaires, région, département, comcom, ont été nécessaires.

Nous avons choisi de ne pas avoir recours à l'emprunt, levier déjà trop utilisé par le passé. Nous espérons ne pas devoir y recourir avant la fin du mandat mais rien n'est garanti à ce stade.

Une certitude cependant : sans apport financier direct ( exemple : vente du terrain communal ) les jeux complémentaires ne seront pas commandés cette année.

*Une vigilance accrue afin de disposer d'une trésorerie suffisante pour financer nos dépenses communales mais aussi celles des campings.*

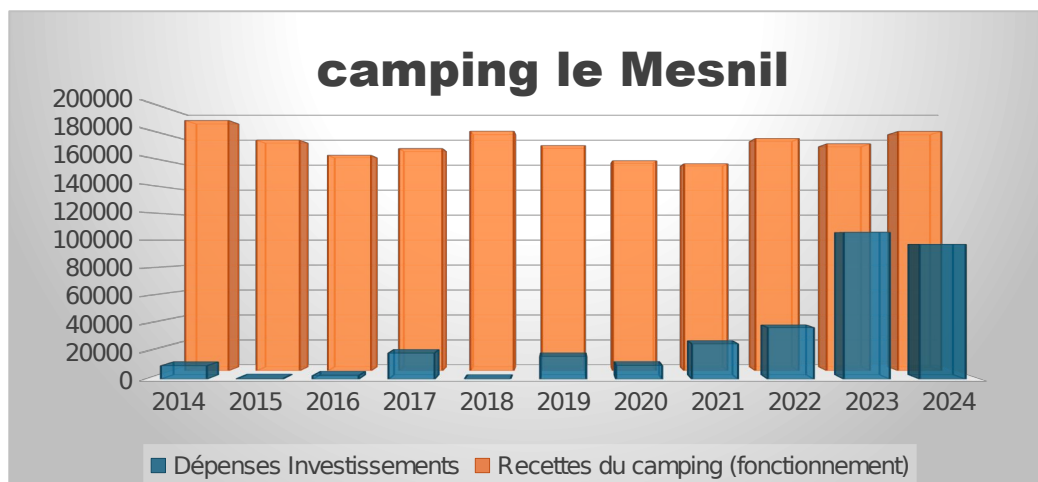
# LES CAMPINGS

LE MESNIL.



Une véritable requalification a été engagée afin de remettre les locaux en état d'usage et satisfaire aux obligations de sécurité pour un établissement recevant du public ! Une première commission de sécurité (préfecture) est d'ailleurs venue inspecter le camping à la fin de cet été. Nous devons nous y préparer et anticiper au maximum les exigences.

Toitures, barrières, évacuations et cheminements, stationnement, menuiseries ( portes et fenêtres ), charpente du manège... Tout dernièrement, une aire de jeux conforme et attractive !



Un projet de mise en concession (DSP) est engagé : une recherche de candidats est menée. D'ici la fin de l'année 2025, nous saurons si la commune continuera la gestion en régie ou si un privé l'exécutera pour nous.

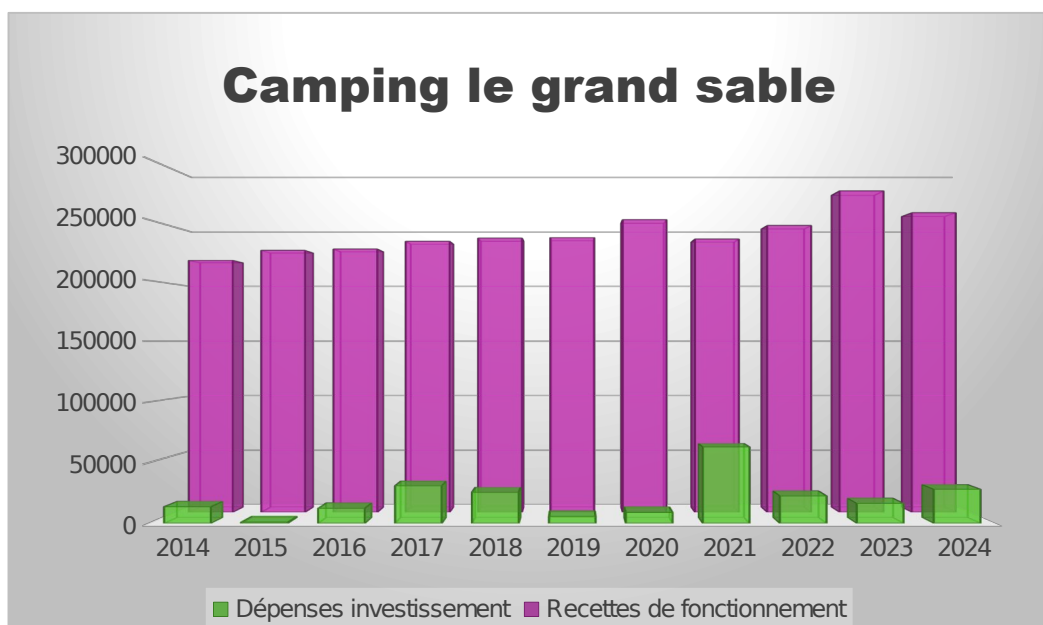
Mais quelle que soit la solution de gestion, le camping reste la propriété communale et l'entretien du bâti reste de sa compétence.

## LE GRAND SABLE.

Le GRAND SABLE, accueille presque exclusivement des résidents. Il est désormais équipé d'un parc de mobil-homes rajeuni.



Des investissements moins coûteux mais nécessaires ont été réalisés : bardages extérieurs du sanitaire, équipement de vidange, remplacement du cumulus, installation de sous-compteurs électriques, réfection complète des douches hommes et femmes et de l'équipement sanitaire PMR, installation d'un éclairage solaire dans les allées du camping, amélioration de la réception...

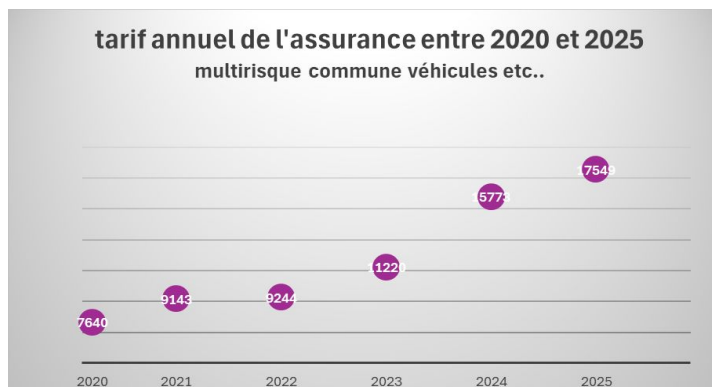


## LES ASSURANCES

Depuis quelques années, le montant des primes annuelles payées pour pouvoir être assuré en tant que collectivité a plus que doublé !

Les assureurs ne veulent plus prendre le risque : en cause trop de sinistres !

Entre les tempêtes causant des dégâts aux biens, bris de glaces, incendies ou chutes diverses ... La note est salée.....



Nous avons réussi à maintenir nos contrats et une couverture avec notre assureur mais le coût annuel a explosé et les garanties appliquées nous couvrent moins bien.